

Date de rédaction : 10/2021

Conseiller / conseillère médical.e - F/H
Département Veille sanitaire et situations sanitaires exceptionnelles

Famille professionnelle	Santé	
Emploi-type principal	TSAN000005	Conseiller (ère) expert médical

Direction / Délégation Territoriale	Direction de la Santé publique et environnementale
Département / Mission	Veille sanitaire et situations sanitaires exceptionnelles
Localisation géographique	Nantes

Catégorie / niveau	A / médecin
Nécessité d'une déclaration publique d'intérêt	oui

Missions de la direction

La direction de la Santé Publique et Environnementale (DSPE) porte la stratégie régionale de prévention et de maîtrise des risques en santé.

Les principales missions confiées à la DSPE sont les suivantes :

- Porter au plan régional la stratégie d'intervention sur les déterminants de santé (sociaux, comportementaux, environnementaux...), en partenariat avec les services de l'Etat, les collectivités territoriales, l'assurance maladie, les professionnels de santé, les représentants des usagers...
- Contribuer à la mise en œuvre du PRS 2 et des plans d'actions régionaux, ainsi qu'à la déclinaison des plans nationaux pour les sujets relevant de la compétence de la DSPE ;
- Développer et impulser une politique de prévention, selon une approche intégrée, articulant prévention universelle, ciblée et indiquée ; démarches individuelle et collective ; prévention médicalisée et promotion de la santé.
- Assurer les fonctions de veille et de sécurité sanitaire (plateforme régionale de réception, d'évaluation et de gestion des alertes) dans le cadre de la politique régionale de sécurité sanitaire
- Préparer et coordonner la réponse de l'Agence aux situations sanitaires exceptionnelles, en lien avec les DM et les DT
- Organiser et gérer le dispositif régional des astreintes
- Piloter la politique régionale de santé environnementale, avec l'appui des DT
- Contribuer à la sécurité des soins, des produits de santé et des accompagnements, en cohérence avec la politique Qualité de l'Agence et avec l'appui du réseau régional des vigilances (RREVA)
- Assurer le traitement des réclamations des usagers.

Missions du département

Le département Veille Sanitaire et Situations Sanitaires Exceptionnelles (V3SE) est en charge des missions suivantes :

1- Réception et régulation des signaux de santé publique (PFR – Point Focal Régional)

- Signaux sanitaires, environnementaux, vigilances, événements indésirables, signaux exceptionnels
- Secrétariat, engagement dépenses Fonds d'Intervention Régional (FIR) pour DV3SE et Maîtrise des Risques en Santé (MRS), suivi exécution budgétaire, administration régionale SI-VSS, appui à la CVA et CPGC sur des références thématiques

2- Veille et Alerte (Cellule Veille et Alerte – CVA)

- Pilotage de la politique régionale de veille et sécurité sanitaire, en lien avec le département MRS
- Organisation de la réponse, traitement des signaux sanitaires
- Traitement des vigilances et des événements indésirables à chaud
- Activité de conseil et d'expertise opérationnelle en lien avec les partenaires et les instances

3- Préparation et Gestion de crise (Cellule Préparation et Gestion de Crise - CPGC)

- Préparation de la réponse de l'Agence et du système de santé aux situations sanitaires exceptionnelles et situations de tensions (planification)
- Participation aux travaux de planification préfectorale
- Gestion des situations sanitaires exceptionnelles en lien avec les DM et les DT
- Organisation de la continuité de la réponse de l'Agence hors heures ouvrées (Astreintes)
- Suivi et mise en œuvre de la réglementation relative à la défense sanitaire

4- Maîtrise des risques en santé (Cellule CMRS)

- Gestion des EIG/S
- Gestion des vigilances
- Gestion des réclamations

Finalité et missions principales du poste

Au sein de la cellule de veille et d'alerte, le/la conseiller(ère) médical (e) participe à la gestion des signaux sanitaires transmis par le Point focal régional, nécessitant une évaluation et une gestion en première intention. Ces signaux sanitaires peuvent être des maladies à déclaration obligatoire, des événements indésirables graves non maîtrisés, des clusters de pathologies, etc.

A cet égard, le/la conseiller(ère) médical(e) assure l'analyse et la gestion des signaux complexes, apporte son expertise médicale à l'analyse et la gestion des signaux gérés par les infirmier(ère)s, participe à la préparation de la stratégie de réponse aux alertes et aux situations exceptionnelles.

Le/la conseiller(ère) médicale est identifié(e) en référence sur certaines thématiques de veille sanitaire. A cet égard le/la conseiller(ère) médicale assure une actualisation des connaissances et du cadre réglementaire sur ces thématiques, élabore les procédures de gestion, réalise les bilans périodiques, assure l'animation des réseaux d'acteurs correspondants et peut-être associée à des projets de santé en lien avec la thématique.

Activités principales / Tâches

- Vérifier et valider les signaux à porte d'entrée médicale, qualifier les alertes sanitaires
- Mettre en œuvre les mesures de gestion directement ou en collaboration avec des partenaires
- Elaborer et actualiser les outils de gestion des signaux et alertes, principalement sur ses dossiers thématiques
- Animer le réseau partenarial de gestion des signaux (établissements hospitaliers, professionnels de santé libéraux, santé scolaire, ...)
- Contribuer à la préparation et à la rédaction des plans de Santé Publique et à la gestion des situations exceptionnelles
- Gérer les signaux et alertes, et renseigner les outils de gestion SI VSS et le système d'information alerte et crise (SISAC)
- Elaborer les éléments de langage techniques aux autorités compétentes
- Piloter des références thématiques (veille réglementaire et scientifique, élaboration d'outils de gestion, suivi d'activité, information et formation)
- Participer et/ou animer des groupes de travail thématiques (réseau des partenaires de la veille)
- Participer à la rétro-information des professionnels déclarants
- Participer aux retours d'expériences
- Mettre en œuvre les mesures lors de plans d'urgence de santé publique
- Participation à la vie de l'équipe (réunions de transmissions, réunions de cellule, de département, plannings, etc.)
- Garantir en lien avec les médecins présents une continuité de l'expertise médicale

Mobilisation en cas de crise, dans la cellule régionale d'appui et de pilotage, coordonnée par le responsable du département ou son adjointe.

Veille professionnelle et de recherche

Activités exceptionnelles, inspection, astreintes, gestion de crise

Certains signaux sanitaires sensibles ou évoluant en alerte peuvent nécessiter une gestion non planifiable, de la réactivité et de la disponibilité

Participation au dispositif d'astreintes sur la base du volontariat.

Participation à des inspections dans le domaine de la préparation aux situations sanitaires exceptionnelles, si habilitation.

Mobilisation en situation de crise sanitaire, tous domaines confondus.

Participation aux missions d'inspection dans le cadre du PRICA si habilitation.

Participation possible à des groupes de travail selon les thématiques.

Participation possible à des missions de contact tracing

Encadrement – Liens hiérarchiques et fonctionnels

Rattache hiérarchique	Sous l'autorité hiérarchique du responsable de département
Lien(s) fonctionnels	CIRE, CPGC, DT, DOSA
Réseau relationnel	Partenaires de la veille sanitaire et tous opérateurs de santé pour la réponse aux situations d'exception

Profil recherché

Médecin de santé publique. Une expérience dans le domaine de la veille sanitaire, de l'épidémiologie, de la politique de vigilance est souhaitée.

Compétences requises	Niveau (1 à 4)*
Savoirs	
Connaître l'environnement institutionnel et administratif	3
Connaître les politiques sanitaires	3
Connaissance des techniques de la veille sanitaire	3
Connaissance des mesures de prévention et d'accompagnement	2
Approche globale de la santé et de la personne	2
Connaissance du cadre légal et réglementaire de la santé publique	2
Connaissance des pratiques et outils épidémiologiques	3
Principes et outils de planification	2
Savoir-faire	
Réaliser un diagnostic une analyse, une synthèse	3
Elaborer, mettre en œuvre, contrôler des procédures, outils, méthodes	3
Organiser, planifier	3
Savoir animer	3
Conduire un projet	2
Travailler en équipe	3
Evaluer des situations complexes	3
Planifier à chaud	2
Savoir faire une communication adaptée écrite et orale	3
Savoir-être	
Ecouter, conseiller, communiquer	
Faire preuve de conviction	
Faire preuve de rigueur	
Résister au stress	
Savoir prendre des initiatives	
Faire preuve de discrétion professionnelle	
Disponibilité, réactivité	

Niveaux de compétences : 1: Initié, 2: Pratique, 3: Maîtrise, 4: Expert

Dépôt de candidature	ars-pdl-mobilite-recrutement@ars.sante.fr
Date limite de candidature	
Informations sur le poste	Josselin VINCENT, Responsable de Département : josselin.vincent@rs.sante.fr ou tél 02 72 01 57 08